

Dernière mise à jour le 01 janvier 2026

Réduction Fillon 2025 - calcul, formule et simulation

La réduction Fillon 2025 permet aux employeurs de diminuer les cotisations patronales URSSAF pour les salariés dont le revenu brut annuel reste inférieur à 1,6 SMIC. Découvrez le mode de calcul, la formule et les simulations sur [LégiSocial](#).

Sommaire

- Réduction Fillon 2025 : calcul, formule et simulation
- Réduction Fillon 2025 : définition et périmètre d'application
- Salaires plafonnés à 1,6 SMIC 2025
- Entreprises concernées et effectifs 2025
- Calcul et modalités d'application en 2025
- Méthode de calcul du coefficient C et du taux T 2025
- Périodes de calcul janvier-avril et mai-décembre 2025
- Exemples pratiques d'application en paie 2025
- Exemple 1 : réduction totale de 5 741,74 € sur deux périodes
- Exemple 2 : réduction uniquement sur la période janvier-avril 2025
- Exemple 3 : réduction pour un contrat d'apprentissage 2025
- Erreurs fréquentes et points de vigilance 2025
- Ressources et outils utiles 2025
- FAQ - Réduction Fillon 2025
- Quel est le plafond salarial de la réduction Fillon en 2025 ?
- Comment le coefficient C évolue-t-il au 1 mai 2025 ?
- Quel taux T appliquer pour une entreprise de 45 salariés ?
- La réduction est-elle toujours calculée sur deux périodes ?
- Dois-je arrondir le coefficient C à 4 décimales ?
- Textes et sources de référence
- À retenir - Synthèse opérationnelle

La réduction Fillon 2025 constitue un allègement de charges patronales incontournable pour les entreprises. Elle s'applique aux salariés dont la rémunération brute annuelle n'excède pas 1,6 SMIC, soit un plafond de 34 594,56 € en 2025. Cette fiche résume les règles, les paramètres de calcul (coefficient C, taux T) et les exemples pratiques pour les gestionnaires de paie. Découvrez les [chiffres 2026 pour la réduction Fillon](#).

Réduction Fillon 2025 : calcul, formule et simulation

- Plafond salarial : 1,6 SMIC = 34 594,56 € brut/an (2025)
- Réduction maximale au SMIC, dégressive jusqu'à zéro à 1,6 SMIC
- Coefficient C plafonné à 0,3194 (0,3193 à partir du 1 mai 2025) pour < 50 salariés
- Coefficient C plafonné à 0,3234 (0,3233 à partir du 1 mai 2025) pour ? 50 salariés
- Taux T maximal : 0,3193 (< 50 salariés) ou 0,3233 (? 50 salariés)
- Arrondi du coefficient C à 4 décimales (dix-millièmes)
- Calcul en deux périodes : janvier-avril 2025 et mai-décembre 2025
- Exemple de réduction totale : 5 741,74 € (1 913,91 € + 3 827,82 €)

Réduction Fillon 2025 : définition et périmètre d'application

Salaires plafonnés à 1,6 SMIC 2025

Le dispositif s'applique aux salariés dont le salaire brut annuel reste inférieur à 1,6 SMIC, soit 34 594,56 € en 2025. Au SMIC, la réduction est maximale ; elle décroît progressivement pour atteindre zéro au seuil de 1,6 SMIC.

Entreprises concernées et effectifs 2025

Le coefficient C et le taux T varient selon l'effectif de l'entreprise : moins de 50 salariés ou 50 salariés et plus. Les plafonnements sont précisés ci-dessus.

Calcul et modalités d'application en 2025

Méthode de calcul du coefficient C et du taux T 2025

Le coefficient C est d'abord calculé selon la formule légale, puis plafonné (0,3194 ou 0,3193 pour < 50 salariés ; 0,3234 ou 0,3233 pour ≥ 50 salariés). Le résultat est arrondi à 4 décimales. Le taux T correspond à la valeur maximale du coefficient C et s'applique aux cotisations patronales concernées.

Périodes de calcul janvier-avril et mai-décembre 2025

Le dispositif est découpé en deux tranches : du 1 janvier au 30 avril 2025, puis du 1 mai au 31 décembre 2025. Le coefficient C peut différer d'une période à l'autre, et la réduction n'est appliquée que si le coefficient reste positif.

Exemples pratiques d'application en paie 2025

Exemple 1 : réduction totale de 5 741,74 € sur deux périodes

Pour un salarié dont le salaire se situe entre le SMIC et 1,6 SMIC, la réduction s'élève à 1 913,91 € pour la période janvier-avril et à 3 827,82 € pour la période mai-décembre, soit un total de 5 741,74 € sur l'année.

Exemple 2 : réduction uniquement sur la période janvier-avril 2025

Lorsque le coefficient C devient négatif à partir de mai 2025, aucune réduction n'est appliquée pour la seconde période. Dans ce cas, la réduction se limite à 825,00 € (coefficient C = 0,0825 appliqué à une assiette de 10 000 €).

Exemple 3 : réduction pour un contrat d'apprentissage 2025

Pour un apprenti, la réduction totale s'élève à 3 705,22 €, répartie entre 1 235,33 € (janvier-avril) et 2 469,89 € (mai-décembre) grâce à l'application des coefficients plafonnés.

Erreurs fréquentes et points de vigilance 2025

- Oublier d'ajuster le coefficient C à la date du 1 mai 2025 (passage de 0,3194 à 0,3193 ou de 0,3234 à 0,3233).
- Appliquer le taux T sans vérifier le plafonnement selon l'effectif de l'entreprise.
- Ne pas arrondir le coefficient C à 4 décimales, ce qui fausse le calcul de la réduction.
- Calculer la réduction sur l'ensemble de l'année sans tenir compte de la possible négativité du coefficient C à partir de mai.

Ressources et outils utiles 2025

- Checklist de contrôle du coefficient C et du taux T selon l'effectif.
- Simulateur LégiSocial « Réduction Fillon 2025 » (calcul en deux périodes).
- Mise à jour du BOSS du 10 avril 2025 - modalités de calcul du coefficient C.

FAQ - Réduction Fillon 2025

Quel est le plafond salarial de la réduction Fillon en 2025 ?

Le plafond est fixé à 1,6 SMIC, soit 34 594,56 € brut annuel.

Comment le coefficient C évolue-t-il au 1 mai 2025 ?

Il passe de 0,3194 à 0,3193 pour les entreprises de moins de 50 salariés et de 0,3234 à 0,3233 pour les entreprises de 50 salariés et plus.

Quel taux T appliquer pour une entreprise de 45 salariés ?

Le taux T maximal est de 0,3193 (31,93 %).

La réduction est-elle toujours calculée sur deux périodes ?

Oui : janvier-avril et mai-décembre. Si le coefficient C devient négatif à partir de mai, aucune réduction n'est appliquée pour la seconde période.

Dois-je arrondir le coefficient C à 4 décimales ?

Oui, le coefficient C doit être arrondi au dix-millième le plus proche (4 décimales).

Textes et sources de référence

- BOFiP - Réduction Fillon 2025 (dispositions du PLFSS 2025).
- Mise à jour du BOSS du 10 avril 2025 - calcul du coefficient C.
- Actualité du 21 octobre 2024 - principe général de la réduction Fillon 2025.
- Fiches pratiques LégiSocial - exemples chiffrés 2025.

À retenir - Synthèse opérationnelle

- Seuil de réduction : salaire brut < 1,6 SMIC (34 594,56 € en 2025).
- Coefficient C plafonné à 0,3194 (0,3193 à partir du 1 mai) pour < 50 salariés, 0,3234 (0,3233 à partir du 1 mai) pour ? 50 salariés.
- Taux T maximal : 0,3193 (< 50) ou 0,3233 (? 50).
- Arrondir le coefficient C à 4 décimales avant application.
- Calculer séparément les deux périodes ; ne pas appliquer la réduction si le coefficient C devient négatif à partir de mai.